



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 12 septembre 2025 à CREPY

Membres présents: David BEAUVISAGE, Bernard LESSIRE, Yvon BERTIN, François DAVID, Irène DAVID, Claude FRANCOIS, Francis GERARD, Tony MARTIN, Corine MOLINS, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : Thierry DONNET

Invités présents : Mme Colette BLEROT (vice présidente du conseil départemental, en charge du sport et des associations), M. Philippe CALMUS (président du CDOS 02)

Invités excusés : M. Gilles ERB (président de la FFTT), M. Patrick LUSTREMANT (Président de la Ligue Hauts de France), Mme Delphine MISZTAL (Présidente du Comité du Nord), M. Quentin BONNINGRE (Président du Comité de l'Oise), M. Gérald OLIVARES (Président du Comité du Pas de Calais), Mme Sophie HENON (Présidente du Comité de la Somme)

Ouverture de la réunion à 19h30, le quorum étant atteint

- 25 délégués présents ou représentés (sur 30)
- 84 voix (sur 98)

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
FRESNOY LE GRAND TT, TT St QUENTIN, SISSONNE CP, VENIZEL TT, ASPTT St QUENTIN HARLY, ASPTT SOISSONS, BEAUTOR GS, SAINS RICHAMONT TT, HOLNON TT, CHARLY ETAMPES PC, ROZOY TT, GUIGNICOURT CTT, CD Aisne corpo, CREPY TT, VIVAISE ASC TT, VESLES ET CAUMONT ASC, ETREUX TT, HIRSON TTC, LAON TT, SAVY ASFTT	GUISE TT, BUIRE CTT, TERGNIER ESC, PINON ANIZY TT, COURMELLES CROUY ETT	LA CAPELLE TT, CHATEAU THIERRY TT, CHAUNY ACTT, CONDE UTT, MARLE TT
20 clubs sur 30 64 voix sur 98	5 clubs sur 30 20 voix sur 98	5 clubs sur 30 14 voix sur 98

Un instant de recueillement est observé en mémoire des pongistes disparus, notamment

- M. Henri BODART (88 ans), fidèle encadrant bénévole durant plusieurs dizaines d'année à l'ASPTT SOISSONS jusqu'en 2018
- M. Jean Claude FLEURY (86 ans), élu au comité de 1988 à 2003, et membre directeur du TT MONTCORNET.
- M. Stéphane DEHOUC (64 ans), membre du CTT BUIRE depuis 22 ans.

Le principe du vote à mains levées est accepté par les délégués à l'unanimité.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Un message de notre président de la FFTT est diffusé > <https://youtu.be/wD1DZ-6pOPE>

Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Chers amis pongistes,

Chers bénévoles, dirigeants, entraîneurs et partenaires,

C'est avec un grand plaisir – et aussi une certaine fierté – que je vous présente ce rapport moral.

Une assemblée générale particulière.

Cette assemblée générale a une saveur particulière : c'est la 60e de notre comité.

Soixante années d'histoire, de passion, de rencontres et de projets partagés autour de notre sport. C'est un bel

anniversaire qui nous rappelle la solidité de nos fondations, mais aussi l'importance de continuer à construire ensemble l'avenir du tennis de table dans l'Aisne.

Une communauté solide et passionnée

Notre comité regroupe désormais 29 clubs et plus de 1400 licenciés. Derrière ces chiffres, il y a surtout une formidable communauté de passionnés, d'éducateurs, de dirigeants et de bénévoles qui, semaine après semaine, font vivre notre sport dans tout le département.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'arrivée du club de SAVY, qui rejoint notre grande famille pongiste. C'est toujours une joie de voir naître une nouvelle structure et de constater que notre discipline continue d'attirer et de se développer. Bienvenue à eux !

Une dynamique positive et des initiatives remarquables

Cette saison, une dizaine de clubs ont exprimé leur volonté de se développer. C'est un signe très encourageant : le tennis de table attire, il séduit, il crée du lien.

Le comité a accompagné ces démarches en mettant en place des formations, des stages pour les jeunes, et en soutenant l'organisation de compétitions.

Je souhaite mettre en lumière un exemple particulièrement inspirant : le club de FRESNOY LE GRAND, qui s'investit avec force et conviction dans le développement du ping féminin.

Grâce à son dynamisme, à la mobilisation de ses dirigeants et à la motivation de ses licenciées, FRESNOY LE GRAND contribue non seulement à faire grandir son club, mais aussi à faire progresser l'ensemble de notre discipline dans un secteur où nous devons encore gagner du terrain.

C'est un bel exemple à suivre pour tous, et je tiens à féliciter chaleureusement ce club pour son engagement.

L'importance de l'arbitrage et du juge-arbitrage

Nos compétitions ne pourraient exister sans le rôle essentiel des arbitres et des juges-arbitres. Leur présence assure l'équité, le respect des règles et la bonne organisation de chaque rencontre.

C'est pourquoi je tiens à souligner un progrès important pour notre comité : la formation de deux formateurs en arbitrage dans notre département, Thierry DONNET et moi-même.

Cette avancée va nous permettre de former davantage d'arbitres localement, de renforcer la qualité de nos compétitions et surtout de pérenniser cette compétence indispensable.

L'arbitrage, souvent discret, mérite toute notre reconnaissance et notre soutien.

Je souhaite également saluer l'intégration de deux nouveaux juges-arbitres : Yvon BERTIN et Claude FRANÇOIS. Leur engagement vient renforcer notre équipe d'officiels et garantit une meilleure couverture de nos compétitions.

Un virage pour préparer l'avenir

Notre comité engage également un nouveau virage. Cette année, nous allons accueillir une alternante. Cet engagement a deux objectifs : renforcer nos actions au quotidien, mais aussi anticiper une éventuelle pérennisation d'emploi qui pourrait nous concerner à l'avenir.

C'est une démarche responsable et tournée vers l'avenir, qui doit nous permettre de consolider la structure du comité et de garantir la continuité de nos missions au service des clubs et des licenciés.

Des compétitions vivantes et conviviales

Nos championnats et épreuves départementales ont été de beaux moments de sport, mais aussi de rencontres et de convivialité. Je veux saluer particulièrement l'investissement des clubs organisateurs, qui savent conjuguer sérieux et bonne humeur pour offrir à tous des compétitions de qualité.

Nos priorités pour demain

Le comité va poursuivre son action avec trois grands objectifs :

- Aider les clubs à grandir : chaque club qui a un projet doit trouver auprès du comité écoute et soutien.
- Mettre les jeunes au cœur de notre développement : stages, détectations, accompagnement dans les parcours de formation.
- Valoriser le bénévolat et l'engagement : sans vous, rien ne serait possible. Notre mission est aussi de reconnaître et d'encourager ce formidable travail. Un grand merci !

Avant de conclure, je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements :

- À tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie,
- Aux entraîneurs et arbitres qui garantissent le sérieux et l'équité,
- Aux clubs, pour leur esprit d'initiative et leur passion, et bien sûr à nos partenaires institutionnels et privés, dont le soutien est indispensable, notamment le Conseil Départemental de l'Aisne, la Ligue Hauts de France, la FFTT.

En résumé, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Le tennis de table de l'Aisne est vivant, convivial et tourné vers l'avenir. Continuons à jouer collectif, à partager cette passion, et à faire grandir notre sport dans tout le département. Merci de votre attention et votre écoute ; et bien entendu.
Vive le ping axonais !

Tony MARTIN

Allocution du trésorier (Claude NOIRON) :

La comptabilité a bien été arrêtée au 30 juin 2025. Les comptes bancaires en comptabilité sont identiques aux relevés de banque.

Le résultat final est un excédent de 1159,11 € ; il était de 2530,52 au 30/06/2024 soit une baisse de 1371,41 € (-6,93%)

Ecarts significatifs entre 2023/2024 et 2024/2025

- les recettes sont de 43233,98 €, en baisse de 3217 € (-6,93%)
- les dépenses sont de 42074,87 € en baisse de 1846 € (-4,2%)
- les subventions ont baissé de 2930,61 € (-9,24%)
- la subvention du Conseil départemental a baissé de 2250 €

Baisse des achats :

- 2000 € pour le matériel
- 1000 € pour le matériel informatique

Augmentation des

- arbitrage +616 € (+19%)
- récompenses +1012 € (+28,68%)
- aide au Centre d'entraînement +2871,42 € (+56,72)
- dotation aux provisions +2000 € (AG)

Le bilan :

A l'actif, une seule ligne : disponibilités de 54355 € soit + 3157 € (+6,17%)

Au passif, des fonds propres pour 52355 €, une provision pour dépenses exceptionnelles 2000 €

Le bilan 2024/25, le budget prévisionnel 2025/26, et les tarifs 2025/26 sont approuvés à l'unanimité des délégués présents.

Rapport des commissions :

Les résultats de la saison 2024/25 sont consultables sur les archives du site cd02tt.net

Les sujets suivants sont notamment débattus en séance :

- l'indemnité versée aux entraîneurs sera actualisée, lors de l'encadrement d'un stage départemental ;
- la participation des jeunes aux stages départementaux sera facturée aux clubs (qui demanderont ou non le paiement à leur joueur ensuite) ;
- le respect des circulaires d'inscriptions est primordial pour simplifier le travail de tous ;
- Denis TRIQUENEAUX (du TT PINON ANIZY) présente l'application informatique qu'il a développé pour la gestion administrative et sportive d'un club ; pour plus de renseignement, contactez le au courriel suivant > secretaire.ttpa@laposte.net
- des arbitres régionaux seront formés dans le département d'ici fin 2025 : merci aux clubs d'identifier les personnes susceptibles d'être intéressées ;
- les entraîneurs diplômés, disponibles pour encadrer les stages, doivent se faire identifier ; de même, les candidats à la formation d'initiateur de club (qui sera organisée lors des prochains stages départementaux), sont invités à suivre la formation d'arbitre, avant de poursuivre par la formation d'entraîneur régional.

Allocution des invités :

- M. Philippe CALMUS (président du CDOS 02) rappelle que des formations gratuites sont organisées pour les bénévoles par le CDOS 02, notamment pour les jeunes dirigeants. Le quota des 50 % de féminines prescrit dans les instances dirigeantes ne doit pas être pris comme une contrainte, mais une chance à saisir. Nos actions doivent viser les jeunes et le sport santé.
- Mme Colette BLEROT (vice présidente du conseil départemental, en charge du sport et des associations) indique que le département subventionne les actions en faveur des féminines. Parmi les 40 comités aidés, le tennis de table est apprécié pour ses organisations.

Elections

2 candidatures ont été reçues : Julien THAISSART (TT St QUENTIN) et Stéphane SUEUR DA COSTA (SAVY ASFTT)

Ces candidats sont élus à l'unanimité des délégués présents.

Table mise en jeu pour les 60 ans du comité :

Pour fêter cet anniversaire, le comité offre une table CORNILLEAU 740 à l'un des clubs présents. Le tirage au sort est réalisé par un volontaire (Lucas GRESSIER) : le club vainqueur est VESLES ET CAUMONT.

Remise des récompenses et diplômes :

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes.

Le diplôme de « meilleur club » est remis au TT LAON.

Le diplôme de « meilleur club jeunes » est remis au TT FRESNOY LE GRAND.

Le mérite départemental est remis à DEBIASI Francis (Courmelles Crouy), BEN HAMOUDA Farès (Courmelles Crouy), MISSON Anne (CREPY), SEGURA Aldric (ETREUX), POITTE Yohan (GUISE), QUANEUX Rémi (SOISSONS), FITOS Thierry (VESLES ET CAUMONT), KMIECINSKI Damien (VESLES ET CAUMONT), DOBBELS Arnaud (FRESNOY LE GRAND), BESSE Gérard (CHARLY ETAMPES), BONIN Théo (CHARLY ETAMPES), MONTFRONT Ludovic (ROZOY SUR SERRE).

Clôture de la réunion à 22h10, par un vin d'honneur offert par le comité.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN